

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 33	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 9	Pouvoir(s) : 1
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 6 novembre 2019

Vote(s) pour : 34
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 12 novembre 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2019-11-12-BD-21 :

Délégation de Service Public pour le transport urbain de voyageurs - rapport annuel 2018.

Rapporteur : Madame Marie Anne ISLER BEGUIN

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1411-3,

VU l'article L. 3131-5 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 17 octobre 2011 portant délégation de service public pour l'exploitation de services de transport public urbain et de transport des personnes à mobilité réduite de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole à la société Keolis SA pour une durée de 12 ans en régie intéressée à compter du 1^{er} janvier 2012,

VU le rapport du délégataire chargé du transport urbain de voyageurs et du transport des personnes à mobilité réduite présenté pour l'exercice 2018 dont une synthèse est annexée à la présente délibération,

PREND ACTE du rapport du délégataire chargé du transport urbain de voyageurs présenté pour l'exercice 2018, lequel a été mis à disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 novembre 2019
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services


Barbara FALK



Délégation de Service Public

LE TRANSPORT URBAIN DE VOYAGEURS

Synthèse du rapport annuel

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2018

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

TRANSPORT TAMM




Tableau de bord - Délégations de Service Public

Service : Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation

Année : 2018

Service gestionnaire : Pôle Mobilité Transport

Code délégation : M_TAMM

Transport urbain

Date : 14 octobre 2019

Politique publique : Améliorer la qualité de vie

Domaine d'activité : Transport urbain

Etablissement

Situé à : 10 rue des Intendants Joba CS 30009 57063 METZ Cedex 2

Nature du contrat : Régie intéressée

Signé le : 01/01/2012

Avec effet au : 01/01/2012

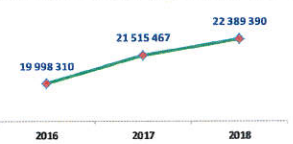
Échéance : 31/12/2023

Durée : 12 ans

INDICATEURS

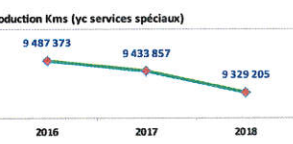
* **Activité**

Fréquentation en nb de validations (yc services spéciaux)




Année	2016	2017	2018
Fréquentation	19 998 310	21 515 467	22 389 390

Production Kms (yc services spéciaux)



Année	2016	2017	2018
Production Kms	9 487 373	9 433 857	9 329 205

Voyages par habitant



Année	2016	2017	2018
Voyages par habitant	90	97	101

Eléments Financiers (En euros)

	2016	2017	2018
Chiffre d'Affaires (déléataire)	44 243 198 €	45 401 166 €	46 542 471 €
Résultat Net	32 127 €	39 206 €	0 €
Recettes Collectivité	12 125 461 €	13 044 126 €	14 111 241 €
Production Kms (yc services spéciaux)	9 487 373	9 433 857	9 329 205
Fréquentation en nb de validations (yc services spéciaux)	19 998 310	21 515 467	22 389 390

Exploitant :

Raison sociale : SAEML TAMM

Forme juridique : SAEML

Adresse : 10 rue des Intendants Joba CS 30009 57063 METZ Cedex 2

Capital : 2 000 000 €

Société dédiée : Oui

Société Mère : KEOLIS



Année	2016	2017	2018
Chiffre d'Affaires (déléataire)	44 243 198 €	45 401 166 €	46 542 471 €
Résultat Net	32 127 €	39 206 €	0 €
Recettes Collectivité	12 125 461 €	13 044 126 €	14 111 241 €

1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION (en € HT)

Délégation :	Année 2018			
Transport urbain	Transport urbain			
	2017	2018	Ecart en €	Ecart en % 2018 - 2017
Produits d'exploitation				
Recettes Activité	699 181	766 592	67 411	10%
Production stockée immob.	-	-	-	
Subventions	44 701 985	45 775 879	1 073 894	2%
Autres Produits et reprises	3 788 695	3 900 221	111 526	3%
Total Produits d'exploitation	49 189 861	50 442 692	1 252 831	3%
Charges d'exploitation				
Achats, Serv Ext et autres	20 017 810	21 338 428	1 320 618	7%
Charges de personnel	24 398 007	24 054 859	- 343 148	-1%
Redevances Collectivité	-	-	-	
Redevances autres collectivités				
Frais de siège	932 618	930 431	- 2 187	0%
Dotations aux amortissements	4 354 224	4 589 110	234 886	5%
Dotations aux provisions	-	-	-	
Autres charges	56 619	56 486	- 133	0%
Total Charges d'exploitation	49 759 278	50 969 314	1 210 036	2%
Résultat d'exploitation	- 569 417	- 526 622	42 795	-8%
Excédent Brut d'Exploitation	52 731	218 753	166 022	315%
Résultat financier	- 313 241	- 387 379	- 74 138	24%
Résultat exceptionnel	- 80 230	252 355	332 585	-415%
Participation des salariés	-	36 136	36 136	
Impôts bénéfice	- 1 002 094	- 697 782	304 312	-30%
Résultat net	39 206	-	- 39 206	-100%

2. ANALYSE FINANCIERE

2.1 – Le compte d'exploitation des TAMM

(Données issues des comptes TAMM, du rapport des commissaires aux comptes, du document "Résultat 2018" présenté en Conseil d'administration et des échanges avec TAMM)

Les produits d'exploitation

Ils sont constitués des recettes d'activité propres aux TAMM, de la rémunération R1 reversée par Metz Métropole et des transferts de charges et autres produits.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 017	2 018	Ecart en € 2018 - 2017	variation 2018/2017
Détail des recettes d'activité	699 181	766 592	67 411	10%
Amendes	111 456	123 736	12 280	11%
Produits activités annexes (Publicité sur les bus)	190 000	210 000	20 000	11%
Vente de titre légitimation	315 749	328 577	12 828	4%
Location Velomet	15 854	15 107	-747	-5%
Services spéciaux et occasionnels	52 775	48 576	-4 199	-8%
Ventes diverses	13 347	40 596	27 249	204%
Rémunération du délégataire	44 701 985	45 775 879	1 073 894	2%
R1	45 697 012	46 634 270	937 258	2%
CICE	-995 027	-858 391	136 636	-14%
Autres produits et reprises	3 788 695	3 900 221	111 526	3%
Transfert de charge (cf Elément 15 du rapport CAC)	3 586 742	3 699 892	113 150	3%
Reprises sur amortissements et provisions	71 398	60 754	-10 644	-15%
Remb de frais lié à la perception des recettes	130 555	139 575	9 020	7%
TOTAL	49 189 861	50 442 692	1 252 831	3%

Les produits augmentent de 1.3M€ soit +3% dont 1.1M€ issus de la rémunération du délégataire.

→ La rémunération du délégataire (R1 hors CICE) passe de 45.7 M€ en 2017 à 46.6M€ en 2018 soit + 937k€ (2%)

Cette hausse est liée à l'augmentation des validations (+ 873 923 validations soit +4%) ainsi qu'à l'augmentation de 3% de l'indice d'actualisation K qui passe de 1.068 en 2017 à 1.104 en 2018 suite à la forte augmentation de l'indice de gazole (k = 70% indice salaire, 11% indice gazole, 13% indice Frais et services divers, 6% indice réparation). L'indice K permet d'actualiser la rémunération R1 base 2011.

→ Le CICE 2018 de 858k€ est inférieur à 2017 de 137k€. Ce CICE est intégralement reversé à Metz Métropole

La R1 et le CICE sont inscrits dans la ligne subvention du tableau page précédente pour une meilleure lisibilité.

→ Détail des transferts de charges

Transferts de charges	2016	2017	2018	Evolution 2018-2017	en %
Salaires	121 279	280 806	39 398	-241 408	-86%
Formation	168 000	173 760	162 544	-11 216	-6%
Remboursements sinistres	266 528	75 974	74 278	-1 696	-2%
Remboursements TIPP	370 184	461 860	661 538	199 678	43%
Autres charges d'exploitation	2 117 052	2 584 091	2 752 491	168 400	7%
Prestations avantages en nature personnel	7 060	10 251	9 643	-608	-6%
Total	3 050 103	3 586 742	3 699 892	113 150	3%

Les transferts de charges "Salaires" correspondent aux remboursements des contrats aidés et des retraites. Il y a un fonds d'assurance retraite auquel on peut demander le remboursement des indemnités de départ en retraite versées aux salariés partis en retraite. En 2018 le remboursement n'a pas été demandé.

Les transferts de charges "TIPP" correspondent aux remboursements de la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers.

Les transferts de charges "Remboursements sinistres " correspondent aux remboursements des assurances.

Les transferts de charges "Autres charges d'exploitation" correspondent aux remboursements par Metz Métropole du financement des investissements.

C1 Billettique pour 774 327,73€

C2 SAEIV pour 667 053,12€

C3 Bus pour 1 265 062,01€

C4 Autres pour 46 048,02€

Les transferts de charges "Prestations avantages en nature personnel" correspondent à la valorisation des avantages cartes libre circulation pour les salariés.

Les charges**Les charges de personnel (24 054 859€)**

Les effectifs des TAMM comptent 482 ETP en moyenne sur l'année 2018 soit 8 salariés de moins qu'en 2017. Les effectifs de conduite se stabilisent, la baisse des effectifs correspond principalement à la fin des dispositifs des contrats d'avenir et par conséquent à la baisse des effectifs de médiation.

Ce poste est en diminution de -343k€ soit -1% par rapport à 2017.

Le gazole (3 651 279€)

Le gazole représente 3.65M€, en progression de +571K€ (+19%) par rapport à 2017. Cette hausse est liée à l'augmentation du prix au litre (budget initial 1€/l, le PUMP (prix unitaire moyen pondéré) est de 1.166€/l. D'autre part la consommation moyenne réelle est de 45.21l/100km contre 44.39l/100km en 2017.

Il est à noter que la rémunération du délégataire est indexée sur l'indice Gazole dont la moyenne 2018 est supérieure de 16.6% à 2017 (l'indice Gazole représente 11% de la valeur K, l'index total d'actualisation).

Les services extérieurs (dont la viabilité hivernale, les assurances, les maintenances informatiques ... (3 237 970€)

Ils représentent 3.2M€ et sont en progression de +380€ (+13%). Les coûts d'entretien réparation de matériel d'exploitation sous-traité sont supérieurs au budget.

L'affrètement (7 990 755€)

Suite à la l'impact de la mise en œuvre des nouveaux contrats, le poste passe de 7.748M€ à 7.991M€ soit +243k€ (+3%)

Les autres services extérieurs (2 979 367€)

Il s'agit essentiellement des honoraires Service personnel (avocats), de l'assistance technique, des prestations des experts KEOLIS hors assistance technique.

Ces services représentent 3.0M€ et sont en diminution de -131K€ (-4%, essentiellement Honoraires Service Personnel et honoraires marketing).

Les dotations (4 589 110€)

Elles intègrent une provision de GER pour le remplacement des batteries et pour le remplacement des chaines de traction électrique des BHNS.

Les charges (hors Impôts & participation) représentent 51.3M€ en 2018 contre 50.2M€ en 2017, soit une progression de 1.1M€ (+2%).

L'impôt sur société et participation (-661 646€)

Participation : 36 136€ (0€ en 2017)

Impôt sur les bénéfices/participation : +168 342€ (0€ en 2017)

CICE : -858 391€ (-995 027€ en 2017), reversé en totalité à Metz Métropole en N+1

Crédit Impôt recherche et crédit apprentissage : 7 733€ (7 733€ en 2017)

Les charges totales sont de 50.7M€ en 2018 contre 49.2M€ en 2017

Le résultat de l'année est à l'équilibre (0€) contre 39 207€ en 2017.

Evolution du coût des prestations confiées à KEOLIS et à ses filiales

Evolution du coût de la sous-traitance €HT <i>(Source : rapport commissaires aux comptes)</i>	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Exploitation des parkings P+R		74 606	178 051	180 618	180 618	146 175	144 222
Centre de relation Clientèle	273 261	410 312	343 944	291 292	251 943	236 426	265 580
CRC exploitation Centre		59 306	11 558	291 292			
CRC réservations TPMR et TAD	273 261	351 006	332 386		251 943		
Mise à disposition de personnel	781 191	821 827	526 950	657 034	431 582	489 186	401 304
Assistance technique	746 304	800 374	816 793	870 097	865 395	932 618	930 431
Etude TPMR		26 740					
Mission de planification avec KCP	17 940	40 000					
Audit énergétique						4 680	
AMO billettique, SAEIV, BHNS	107 060	78 750	25 056	19 785			
Assistance maîtrise d'ouvrage PVQ					34 606		
Mise à disposition d'applications informatiques					1 702	1 466	18 634
Enquête comptage fréquentation trains				4 291	5 213		
Sous-traitance lignes	3 057 739	7 424 599	8 542 348	7 961 179	7 813 035	7 748 234	6 386 530
Coût total sous-traitance	4 983 495	9 677 208	10 433 142	9 984 296	9 584 093	9 558 785	8 146 701

2.2 – Les éléments hors le compte d'exploitation des TAMM

(Source Comptes administratifs Metz Métropole – Logiciel SEDIT Finances)

- Evolution des recettes reversées à Metz Métropole (abonnements, achats de tickets ...)

Années	2015	2016	2017	2018
Recettes collectivité en €HT	11 603 903	12 111 637	13 659 930	14 111 241
	<i>Variations</i>	+ 507 734€ 4.4%	+ 1 548 293 12.8%	+451 311 3.3%

Les recettes progressent de 451k€ soit 3.3% corrélées à la progression des validations (+8%)

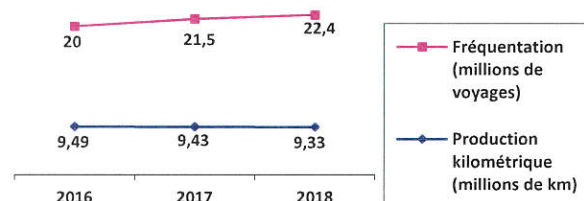
- Abondement du budget général Metz Métropole au budget annexe Transport

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Montant	0€	0e	6 302 954€	3 356 000€	2 600 000€	0€	0€

En 2018, comme en 2017, le budget général n'a pas abondé le budget transport qui est à l'équilibre.

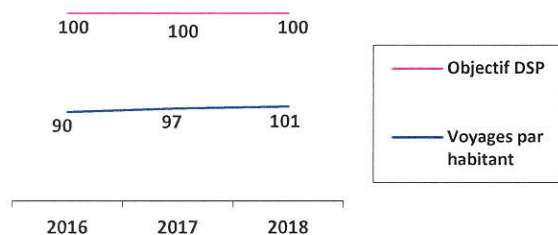
3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2018

❖ Evolution de la fréquentation et de l'offre kilométrique.



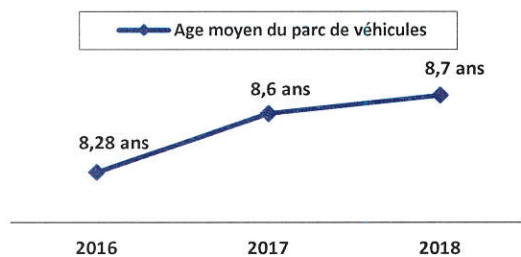
Source : rapports annuels du délégataire

❖ Evolution du nombre de voyages par habitant.



Source : rapports annuels du délégataire

❖ Age moyen du parc de véhicules.



Source : rapports annuels du délégataire

➤ 2018 : une année record avec plus de 22,3 millions de voyageurs

L'exercice 2018 constitue le 7^e exercice de la délégation. Il a été impacté par plusieurs événements marquants notamment :

- Une fréquentation annuelle record et le dépassement du seuil des 100 voyages par habitant par an ;
- La sortie de la ligne 3 du centre-ville de Metz et la création de la N83 City ;
- La réception et mise en service de 3 nouveaux bus standards et de 8 bus articulés ;
- En 2018, les contrats de sous-traitance ont été renégociés, entraînant une redistribution du parc de bus affectés aux lignes sous-traitées ;

➤ Fréquentation + 4%

La fréquentation passe de 21.5 à 22.4 millions de validations (soit +900.000 validations / 2017 mais très légèrement en dessous des objectifs à -27.000 validations). La barre symbolique des 100 voyages par habitant est dépassée : il y a 101 voyages par an et par habitant.

La fréquentation des lignes METTIS continue de croître (+6.33%) malgré la saturation des lignes aux heures de pointe. Il est à noter que la part de fréquentation des lignes METTIS croît plus vite que le reste du réseau (+4% toutes lignes confondues).

Les abonnements continuent de progresser, ils représentent 70.7% de l'usage des titres de transport (70.3% en 2017) et les titres à voyages représentent 29.3%.

La structure de la gamme tarifaire est identique à celle en vigueur en 2017.

➤ Une légère diminution de la production kilométrique (-1,11%)

Le nombre total de kilomètres produits en 2018 s'élève à 9.329.205 km, soit -1,11 % par rapport à 2017 (soit -104.652 km). La part de sous-traitance (2.406.302 km) représente 26% de la production totale contre 27% en 2017.

➤ Le SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et l'Information Voyageur), la Billettique et le système radio

Les données statistiques ne sont toujours pas disponibles de manière fiable sous environnement BO. Cette situation met TAMM en difficulté, notamment vis-à-vis de Metz Métropole pour ce qui concerne les données de fiabilité qui doivent servir de base au calcul du bonus qualité et qui ne sont à ce jour toujours pas fonctionnelles.

- La Billettique entièrement sans contact et interopérable a été mise en service le 1^{er} juillet 2013. Un rapport d'obsolescence matérielle a été commandé en 2017 auprès de Conduent, fournisseur de la solution et des équipements billettiques.

Afin de pallier l'obsolescence des PC KUBE et des lecteurs et pin-pad bancaires des DAT, une commande a été passée auprès de Conduent pour renouveler ces matériels sur l'ensemble des DAT en station (80 équipements).

- Des lecteurs bancaires permettant d'utiliser la fonctionnalité « sans contact » seront également déployés à l'Espace Mobilité. L'évolution vers une nouvelle génération de kits bancaires incluant un module sans contact nécessitera des adaptations

logicielles et mécaniques (impliquant le changement des équipements de paiement bancaires mais également un travail sur la façade des DAT pour pouvoir insérer les nouveaux matériels). La gestion de cette obsolescence a un coût significatif pour la SAEML TAMM (près de 640k€, hors main-d'œuvre TAMM).

→ Le déploiement sur l'ensemble des DAT est programmé dans le courant du dernier trimestre 2019.

- Le système de radio a généré de grosses difficultés au cours de l'année 2018 et a été totalement inopérant en fin d'été. Une migration en full IP a été commandée au printemps 2018 pour une mise en place début septembre 2018. Cette opération (126k€), a permis de sécuriser et de pérenniser la qualité du système radio, essentiel au fonctionnement de notre réseau de transport.

- Par ailleurs, le matériel installé sur les antennes relais vieillit et commence à nécessiter des opérations de maintenance curative régulières. Un renouvellement de cette partie de l'infrastructure sera à envisager sur 2019. Cette opération aura également un coût significatif (probablement aux alentours de 100k€).

➤ La qualité de service

La DSP dispose de tout un arsenal permettant de mesurer et récompenser ou sanctionner (Bonus/Malus) l'atteinte des objectifs de qualité de service fixés. Le Bonus potentiel 2018 est de 990K€ et les TAMM ont perçu 599K€. Les principaux points pénalisants sont la propreté des BHNS et des bus, la ponctualité des bus et BHNS, la gestion de la

relation client avec les TAD, la gestion des réservations Accelis ainsi que le taux de fraude (10.1%).

➤ Sécurité

Au cours de l'année 2018, les actions de médiations et de prévention se sont poursuivies ainsi que la participation des TAMM aux réunions de quartier, de collèges et les contrôles hebdomadaires avec la police.

Il y a eu 15 767 message "Fraudes" émis par les conducteurs signalant une suspicion de fraude, 147 messages "perturbateurs de 1 à 3" et 29 messages "perturbateurs 4 et plus" pour informer le PCC d'un danger éventuel.

15 arrêts de travail ont été générés par les 44 incidents enregistrés représentant au total 166 jours d'AT.

➤ Le parc

En 2018, TAMM a intégré 3 nouveaux bus standards et 8 bus articulés, ils sont tous climatisés et en norme Euro 6 moins polluant que précédemment (norme Euro 2).

➤ Les investissements réalisés en 2017

- Logiciels informatique : 49k€
- Installation, aménagement, agencement : 25k€
- Matériel & outillage industriel : 26k€
- Agencement, aménagements divers : 11k€
- Matériel de transport Bus : 3 649k€
- Matériel informatique : 196k€
- Matériel et mobilier de bureau : 1k€

➤ Les parkings relais

La gestion des 3 parkings relais a été confiée à EFFIA Stationnement à compter du 1^{er} janvier 2018 et pour une durée de 2 ans. La fréquentation annuelle des 3 P+R est de 90 566 validations, soit une progression de 17.7% par rapport à 2017.

➤ L'impact des grèves

L'impact kilométrique découlant des journées de grève perlée pour les NAO (du 8 au 31 janvier) et le 15 septembre 2018 lors de l'anniversaire des 5 ans du réseau LEMET' s'est élevé à -21 434 kms.

Quelques éléments du bilan social

- En 2018, les TAMM comptent 482 ETP en moyenne soit 8 salariés de moins qu'en 2017. (Source rapport annuel délégataire 2018)

- Le taux d'absentéisme est quasi stable à 9.93%

Nb jours	2016	2017	2018
Accident travail	1 038	908	944
Agression	955	760	711
Grèves	435	490	578
Total *	10 798	10 163	10 253

➤ La formation

	2016	2017	2018
En % masse salariale	3.60%	3.72%	3.00%
En Nb d'heures	8 464	9 476	8914

Source : rapport annuel du délégataire

Perspective 2019

La Rémunération Forfaitaire d'Exploitation R1 2019 est conditionnée à l'atteinte en 2019 d'un objectif de 22 661 627 validations, soit 327 762 validations de plus que le réalisé de 2018.

Pour assurer l'équilibre financier de la SAEML TAMM, le premier enjeu est donc de réussir à atteindre cet objectif de validations.

L'avenant 6 positionne des gains de productivité externe en 2019 venant diminuer la rémunération 2019 de TAMM : ces gains de productivité complémentaires sont conditionnés à la réalisation par Metz Métropole de travaux d'aménagement de voirie. L'avenant 6 précise que Metz Métropole et TAMM apprécieront ensemble l'opportunité des travaux envisagés et les gains potentiels qui pourraient en découler. Pour être pertinentes et efficaces, ces réflexions et analyses nécessaires avant action doivent être réalisées en parfaite collaboration.

Outre ces éléments, l'exercice 2019 va amener la SAEML TAMM à devoir bien appréhender les enjeux autour, notamment, des problématiques suivantes :

- L'intégration de deux minibus électriques Bolloré courant 2019 pour assurer une partie de la desserte de la navette de centre-ville N83CITY. Cela nécessitera un accompagnement pour faire évoluer les compétences des techniciens vers ces nouvelles technologies permettant à court terme d'assurer la transition énergétique qui s'impose,
- La gestion de la saturation des METTIS et de la sur-fréquentation des LIANES notamment en heures de pointe, contraignant les progressions attendues en termes d'objectifs de validations,
- La pérennisation de l'infrastructure radio et du SAEIV,
- La poursuite des réorganisations internes et des adaptations logicielles liées à l'entrée en vigueur du règlement européen général sur la protection des données (RGPD),
- La gestion du rétrofit des modules bancaires et des PC Kube sur l'ensemble du parc des 80 DAT, ce qui permettra de gérer à la fois l'obsolescence du matériel et l'intégration du paiement sans contact,
- La gestion de maintenances préventives très lourdes sur les BHNS dans un contexte de sur-sollicitation du matériel lié à la fréquentation des lignes METTIS dans l'attente de la livraison des 3 rames supplémentaires qui seront livrées courant 2020.

Chiffres clés du réseau de transport

Délégataire	SAEML TAMM
Caractéristiques du réseau	Réseau de Metz Métropole
Kilomètres TAMM	6 478 298 km
Kilomètres sous-traités	2 501 439 km
Kilomètres TPMR	341 988 km
Kilomètres spéciaux	7 480 km
Kilomètres totaux parcourus	9 329 205 km
Voyages TAMM	10 086 409
Voyages affrétés	2 048 890
Voyages TPMR	32 590
Voyages spéciaux	55 525
Validations gares / P+R / P+V	165 976
Déplacements totaux effectués	22 389 390
Taux de correspondance	30,22%
Voyage/habitant/an	101

Résumé de l'acte

057-200039865-20191112-11-2019-DB21-DE

Numéro de l'acte : 11-2019-DB21
Date de décision : mardi 12 novembre 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : Délégation de Service Public pour le transport urbain de voyageurs - rapport annuel 2018
Classification : 1.2 - Délégation de service public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 18/11/2019
Numéro AR : 057-200039865-20191112-11-2019-DB21-DE
Document principal : 99_DE-21.pdf

Historique :

18/11/19 09:58	En cours de création	
18/11/19 09:59	En préparation	Catherine DELLES
18/11/19 10:21	Reçu	Catherine DELLES
18/11/19 10:21	En cours de transmission	
18/11/19 10:21	Transmis en Préfecture	
18/11/19 10:24	Accusé de réception reçu	